



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration

du vendredi 2 avril 2021

Ordre du jour :

- Bilan de la campagne de plantation 2021 et les projets de plantations 2021/2022 à St Macaire.
- Le point sur l'information faite aux communes de Saumur Agglo.
- Le point sur le nombre d'adhérents de l'association.
- La situation de trésorerie de l'association.
- Les actions à mener en 2021 et 2022 : salon de l'arbre, expositions,
- Le sentier pédagogique de randonnées à St Macaire du Bois
- Questions diverses.

Présents : Gabriel Taillée, Suzan Alemann, Valentin Beauval, Jacqueline Derouard, Bruno Groyer, Thibaut Henrion, Jean Kolhi, Danièle Létoile, Yves Gabory (Mission Bocage) et Wilfried Combadière (PNR).

Absents et excusés : Marline Bruneau et Sylvie Desgranges (LPO)

1 - Bilan de la campagne de plantation 2020/2021 et projets 2021/2023

Après lancement de la première campagne en octobre 2020 avec les conseils de Mission bocage, nous avons pu réaliser la plantation de 3280 mètres de haies bocagères et d'alignement d'arbres dont 775 mètres pour le compte de la commune. La facture totale des plantations d'un montant de 19 000 € TTC a été réglée par la commune. Cette dernière percevra la subvention du Conseil Départemental à hauteur de 50 % et le reste à charge sera facturé aux porteurs de projets de plantation. Les plantations se sont déroulées les 14, 15 et 16 janvier 2021 avec une météo assez clémente et des conditions de sol relativement bien ressuyé. Une trentaine de personnes (bénévoles de l'association et salariés des entreprises) a participé à cette première opération de plantation. Nous remercions Mission Bocage pour le suivi et tous les conseils apportés et l'aide des 3 bénévoles de la LPO Anjou Saumur. Nous remercions l'entreprise de Thibaut Henrion et la CUMA de St Macaire pour la mise à disposition du personnel, du matériel et du hangar. La pose des tuteurs et protections du gibier s'est effectuée le 8 février. A ce jour l'immense majorité des plants sont déjà démarrés.

2 – Le point sur les informations faites aux 53 communes de l'agglo de Saumur.

Dans le cadre du plan France relance, le gouvernement a décidé de financer la plantation de 7 000 km de haies sur 2 ans avec un budget de 50 M€. Ces fonds transitent par les régions et la Région des Pays de la Loire a ciblé sur l'action Liger Bocage et Agroforesterie 4.1 M€. Cette action se décline en 3 opérations : plantation de haies bocagères, plantation d'agroforesterie intra-parcellaire et entretien des haies existantes. Eric Tournon, Conseiller Régional du Saumurois en charge de la filière agricole et équine a demandé à l'association de présenter aux 53 communes de Saumur Agglo ce grand plan de relance sur les plantations.

Plusieurs présentations ont été réalisées :

- Le 23 février : Commune du Puy Notre Dame et Brossay avec Suzan et Gabriel
- Le 4 mars : Commune de Cizay la Madeleine avec Suzan et Gabriel
- Le 8 mars : Commune de Doué en Anjou avec Suzan, Valentin, Jean-François et Gabriel

- Le 11 mars : Commune de Louresse Rochemenier avec Valentin Beauval
- Le 11 mars : Comité informel des maires de Saumur Agglo (visio-conférence) avec Yves Gabory et Gabriel.
- Le 15 mars : Commission environnement de Doué en Anjou avec Valentin et Gabriel
- Le 23 mars : Syndicat du Val du Thouet à Montreuil-Bellay avec Gabriel
- Le 25 mars : commune de la Bohalle avec Jean et Viviane Kolhi.
- Le 7 avril : Commune du Puy Notre Dame avec les agriculteurs par Gabriel.

Les documents d'information ont été envoyés par mail le 22 mars aux 53 communes par Saumur Agglo.

Nous demandons à toutes les communes de se mobiliser, de désigner un référent communal et de recenser sur leurs territoires pour le 15 avril 2021 tous les projets qui pourraient avoir lieu sur les 3 prochaines campagnes.

Nous présenterons cet inventaire chiffré à la région des Pays de Loire à la fin d'avril 2021.

3 – Le point sur le nombre d'adhérents et des cotisations.

Nous sommes 54 adhérents à ce jour et chacun a versé sa cotisation. Nous proposerons à l'assemblée générale de juin 2021 les cotisations suivantes : 20 € pour les particuliers et 50 € pour les entreprises.

4 – La situation financière de l'association

Danielle Letoile nous a fait un bilan financier : l'association a reçu 1400 € de cotisations et dépensé 449 € (Site internet : 360€, Cotisation AFAC : 55 € et repas des planteurs (34 €)

5 – Les actions qui pourraient être envisagées.

Lors de notre conseil Yves Gabory et Wilfried Combadière ont suggéré plusieurs pistes d'actions. Après un débat très riche et de nombreuses idées proposées, voilà ce qui en ressort :

La préservation des ressources génétiques : Les membres de l'association pourraient en petits groupes répertorier des arbres particuliers ou singuliers pour en récolter les graines ou des boutures. Cela permettrait d'alimenter une base de reproduction de plants issus de notre région. Le PNR se dit prêt à collaborer sur ce sujet avec la base de données déjà existante dans ce domaine. Créer un inventaire de la végétation existante et le cartographier. Il faut prévoir un accompagnement et la formation à la reconnaissance des espèces. La conservation des espèces est un travail de longue haleine qui s'inscrit pleinement dans le prolongement de nos préoccupations (Voir modification des statuts de l'association). Plan de développement du bocage Agglo Saumur avec la Région des Pays de Loire : Marie Pelletier du PNR sera responsable de la mise en œuvre de ce plan avec l'Agglo. Un contact doit être pris avec cette personne.

Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD): Ce travail de conservations des espèces ainsi que les futures plantations demanderont beaucoup de main d'œuvre pour les prochaines campagnes. Wilfried Combadière nous propose de nous rapprocher de l'association Territoire Zéro Chômeurs. Cette association propose des personnes au chômage en longue-durée et cela pourrait nous donner un coup de main. L'association est basée à Saumur et à Montreuil-Bellay. Contacter la responsable : Sandrine Vantrimpont.

PGDH : (Plan de Gestion Durable des Haies) : Yves Gaborit nous a expliqué longuement l'intérêt de cette démarche qui consiste à inventorier à l'échelle d'une exploitation agricole ou d'une commune les différentes haies existantes et à gérer durablement ces haies tant sur le plan sécurité, biodiversité, plan de coupe, agrément, utilité pour l'agriculture , ... Dans le cadre du contrat Agglo-Région, il y a une délégation

PNR pour apporter des solutions à la gestion des arbres et haies « bord de route » . Là encore, l'association pourrait avoir une action d'accompagnement dans cette démarche.

Ecoles : Action pédagogique et implication des écoles et collèges : Yves Gabory nous a présenté l'association des Enfants et des Arbres : association qui plante des arbres avec les collégiens sur l'ensemble du territoire du Maine et Loire. « Et si planter des arbres avec et chez les agriculteurs devenait une étape clé dans l'éducation de nos enfants : une mission citoyenne et pédagogique ». Il pourrait y avoir du financement pour des actions de sensibilisation avec cette association. Comment accompagner les enfants de nos écoles primaires et collèges de Doué et Montreuil-Bellay dans cette éducation ? Par ailleurs, le PNR propose déjà depuis de nombreuses années beaucoup d'actions très prisées des enseignants et appréciées des élèves. A orienter sur un thème plus lié à l'arbre.

La Troupe de Patrick Cosnet (La chaise Rouge) à Pouancé propose un nouveau spectacle : L'arbre qui plantait des hommes. Faire venir ce spectacle peut être une idée très intéressante pour animer des débats et passer une soirée récréative et pleine de messages.

L'organisation d'un salon de l'arbre à St Macaire : Organiser un salon de l'arbre à St Macaire en octobre chaque année ou tous les deux ans paraît une très bonne idée d'animation mais peut-être un peu ambitieuse pour notre jeune association. Cela nécessiterait des moyens humains et financiers assez importants pour organiser une telle manifestation sur 2 ou 3 jours. La commune de la Tourlandry à côté de Vihiers organisait un tel évènement il y quelques années. Victime de son succès et débordé par l'engouement populaire, l'association qui gérait ce salon du bocage avait dû stopper cette manifestation. Donc à réfléchir et à voir peut-être pour un peu plus tard.

La participation de notre association aux Pépifolies de Doué la Fontaine au 25 novembre de chaque année pourrait permettre à l'association de se faire connaître et de communiquer sur ses actions. Tenir un stand durant les 2 jours demanderait la participation de quelques bénévoles. Un contact va être pris avec les organisateurs de cette manifestation.

Le sentier de randonnées de St Macaire du Bois : Sur la commune, nous avons un circuit de randonnée pédestre et équestre de 9 et 12 km qui avait été labellisé il y a quelques années. Ce circuit pourrait être étudié, aménagé et amélioré pour devenir un sentier pédagogique. Le PNR est prêt à nous donner un coup de main pour retravailler cette action. Nous allons contacter Virginie Belhanafi au PNR, Cheffe du service Tourisme et médiation des patrimoines. Il nous paraît intéressant d'avoir un sentier mieux balisé, mieux connecté pour attirer un public plus large.

6 - Questions diverses :

Au cours de ce conseil d'administration, un grand nombre d'idées et de sujets ont été évoqués, nous avons décidé de nous réunir à nouveau pour mettre des priorités à nos actions.

Le prochain conseil d'administration se réunira le jeudi 29 avril à 17 h 00 à la salle des fêtes.

Une réunion avec tous les membres de l'association pour discuter de tous ces points est prévue le vendredi 28 mai 2021 à 18h 00 à la salle des fêtes de St Macaire et cette réunion sera suivie de l'Assemblée générale annuelle et d'une assemblée générale extraordinaire pour réactualisation des statuts.